

Mabille défend les projets de sa majorité

Le bourgmestre de Floreffe tient à réagir au « manque d'ambition » qui lui est reproché par l'opposition

Le bourgmestre de Floreffe, Albert Mabille, réfute la critique faite régulièrement par l'opposition RPF, pointant un manque d'ambition. Mais son équipe porte-t-elle vraiment de nouveaux projets ? Il l'affirme et en développe même la liste.

Au conseil communal de Floreffe, la formule revient souvent du côté de l'opposition RPF : la majorité, composée d'Ecolo, DéFI et du PS, n'a aucune ambition, aucun projet. Et il est vrai que de l'extérieur, la machine semble avoir eu du mal à démarrer. Une critique à laquelle le bourgmestre Albert Mabille (Ecolo) a tenu à répondre. Sans projet, son équipe ? Il conteste. « Ce n'est pas une excuse, mais la Covid a bloqué beaucoup de choses ces derniers mois. Le télétravail n'a pas facilité les choses et il y a eu toute une gestion de crise qui nous a pris beaucoup de temps. Ce n'est pas une excuse, mais c'est une réalité. » Pour Albert Mabille, la crise sanitaire est d'ailleurs un signal. Un signal qu'il faut réfléchir autrement. « On arrive dans un temps de changement climatique et de pandémies », assure-t-il. Cela oblige les pouvoirs publics, dont les communes, à revoir leurs priorités et leur façon de fonctionner. Sur les critiques de l'opposition et d'un manque d'ambition de sa majorité, « c'est naturellement le jugement que le RPF peut porter. Mais d'abord, nous poursuivons une série de projets qu'ils ont effectivement lancés.

Mais ce sont des projets qu'on a pu soutenir alors qu'on était dans l'opposition ! » Il s'agit aussi d'assurer une certaine continuité à l'action communale (voir par ailleurs), ce qui prend beaucoup de temps à l'actuelle majorité.

TIRER AU SORT LES PARTICIPANTS D'UNE CONVENTION CITOYENNE

Mais cela ne l'empêche de développer de nouveaux projets, de lancer de nouvelles initiatives. « Il y a par exemple le plan 'commune cyclable'. C'est un nouveau projet, ça ! Nous avons décroché un maximum de 300.000 € de subsides. » Le montant des subsides dépendra de l'argent que la commune est prête à mettre de son côté. « Il reste des arbitrages à faire », confirme le bourgmestre. Autre nouveauté, « moins visible, c'est vrai », c'est le lancement du schéma de développement communal. « Ces dernières années, on a surtout étendu les zones d'habitat au détriment de la zone agricole. Cela entraîne une série de problèmes, notamment de mobilité. » Une étude vient d'être lancée pour définir comment mieux développer Floreffe dans le futur.

Albert Mabille pointe également l'opération « RenoDéfi », commune avec Profondeville, qui doit aider les propriétaires à se lancer dans la rénovation de leurs habitations.

« On se rend compte aussi, dans cette période, que la participation citoyenne a été mise en difficulté car on ne pouvait pas



Le bourgmestre Albert Mabille, devant la maison communale. © C.H.

faire de réunion », reprend le bourgmestre. Or, l'actuel Plan Communal de Développement Rural, valable pour 10 ans, se termine en 2025. Il faut commencer à préparer le prochain. « Dans ce cadre, toute une procédure de consultation de la population doit se faire. Et notre idée, c'est de mettre en place une convention citoyenne. Pour être certain que toute la population soit représentée, on choisirait les participants par tirage au sort. » Cette sélection se fera parmi tous les Floreffois, à partir de 16 ans. « Il faut que les jeunes aussi soient représentés. On aimerait lancer ça dès que ce sera à nouveau possible. » Dans les autres projets de la majorité Ecolo-Défi-PS, le bourgmestre cite encore l'idée du CPAS. Propriétaire de terrain à Buzet, il les vendrait pour financer des travaux dans une maison proche du cimetière de Frianière. « Le projet comprendrait éventuellement un lieu d'accueil de la petite enfance, un logement d'urgence... »

TENNIS ET PADEL PRÈS DU FOOTBALL

En parlant d'accueil de la petite enfance, Albert Mabille aimerait augmenter les places disponibles dans les crèches com-

munes, en agrandissant celle de Frianière ou en créant une troisième. « Dès qu'il y aura un nouveau plan Cigogne de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous nous efforcerons d'y répondre. »

Côté sport, le bourgmestre rappelle le futur aménagement d'un terrain de tennis et de padel derrière le terrain de football. « On réfléchit aussi à l'installation sur la commune d'un skate-park, car nous n'en avons pas. »

Il souligne les crédits supplémentaires obtenus pour la culture, ou les 1.400 mètres de haies plantées, dans le cadre du plan communal de développement de la nature. « Et nous réfléchissons à une façon de mieux protéger certains bois communaux. »

Enfin, l'aire d'accueil pour motorhomes rencontrant un vif succès, à la sortie du centre de Floreffe, l'échevin Olivier Trips planche sur un projet de centre d'accueil touristique en bord de Sambre, près du pont de Mauditiennne.

Bref, pour Albert Mabille, entre les projets à terminer et les projets en phase de lancement, « on a de quoi faire cette législature. »

CHRISTOPHE HALBARDIER

Des projets importants lancés par RPF

Terminer des chantiers compliqués



A Buzet, le chantier devrait être fini pour la rentrée scolaire. © C.H.

Albert Mabille ne le nie pas : une grosse partie de l'action de sa majorité consiste à concrétiser des projets lancés par la majorité précédente (constituée de l'actuelle opposition RPF). « Mais ce sont des projets qu'on a pu soutenir alors qu'on était dans l'opposition ! » Il était donc logique de les poursuivre. C'est le cas de la Maison des Enfants, à Buzet. « L'ouverture est programmée pour la rentrée de septembre prochain. La décision a été prise avant les élections de 2018 mais toute la gestion du chantier, nous avons dû l'assumer. »

Autre projet du même style : la rénovation de la salle de Floriffoux. « Le chantier est toujours en cours, et il n'est pas facile. Il devrait se terminer pour le début de l'année prochaine. »

Troisième exemple de chantier hérité de la précédente législature : l'extension du centre sportif, avec la salle pour le tennis de table. La commune y rencontre de grosses difficultés. « L'entreprise chargée des travaux n'est pas encore déclarée

en faillite mais il y a une procédure de réorganisation judiciaire... On a dû stopper le chantier, pour espérer le redémarrer. C'est un travail supplémentaire. »

On peut encore citer la rénovation du centre de Floreffe, projet dont on parle depuis plusieurs législatures. La gestion du dossier se poursuit et les travaux pourraient avoir lieu avant 2024. Albert Mabille avance en tout cas de bonnes nouvelles sur le sujet. « Les résultats des analyses de sol sont bons. » Cela permettra d'éviter un surcoût important lié au traitement des terres. « Le bureau Greisch travaille sur le cahier des charges. Nous devrions l'avoir pour le présenter à la tutelle fin juin. »

Globalement, le bourgmestre de Floreffe rappelle que terminer des projets lancés par ses prédécesseurs, cela fait partie du jeu en politique communale. « Je pourrais aussi parler de projets lancés quand j'étais échevin puis réalisés quand je ne l'étais plus », conclut l'Ecolo.

Trop attentif aux finances ?

Assumer les projets futurs

La situation financière est sous contrôle, à Floreffe, comme l'a confirmé le compte 2020. « Mais le compte a été bon entre autres car nous nous sommes efforcés de vérifier l'affectation de chaque euro dépensé », affirme Albert Mabille. « Il m'est reproché d'être trop attentif aux finances... mais si nous voulons mener à bien les projets qui viennent, on doit s'assurer à l'avance qu'on a les moyens de les payer. » Pour le bourgmestre floreffois, c'est

d'autant plus important que le coût de chantiers récents a fortement augmenté, comme la salle de Floriffoux. « On a eu un subside d'un peu plus d'un million €, ce qui devait couvrir 80 % du budget. Finalement, on va arriver à un coût de près de 2 millions €, alors que le subside n'a pas augmenté... » Une augmentation due à des modifications nécessaires, selon Albert Mabille. « Quand on concrétise un projet, on doit le faire convenablement. »



Le centre de Floreffe et la Sambre. © VR.